

De nouveaux métiers féminins en France : [suite]

Autor(en): **Cruppi, Louise**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de
l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **5 (1917)**

Heft 58

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-252723>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

mises au service d'autrui pour diriger les institutions créées à cause de la guerre ou pour y prêter leur concours. Elles se sont substituées nombreuses au mari dans la direction de la famille, du domaine, de la boutique, de l'entreprise économique. Elles ont prouvé en général que leur travail n'était pas inférieur à celui de l'homme, ni surtout leur courage, leur persévérance, leur savoir-faire, leur talent d'organisation, leur esprit de direction.

Nous constatons ici une des nombreuses régressions dues à la guerre. Nous sommes retournés à cet état social barbare où l'homme n'a qu'une occupation : la guerre, où la femme prend à sa charge tous les travaux économiques. Mais tandis que cette répartition des occupations paraît au sauvage l'état social naturel et traditionnel, tandis qu'il l'accepte inconsciemment comme une fatalité, nous, nous l'établissons consciemment et provisoirement. Une partie des soldats reviendront de la tranchée, une partie des femmes abandonneront la besogne temporaire. Mais tout ne rentrera pas dans l'ordre accoutumé. Ce passage au laminer laissera dans les esprits et dans les cœurs quelques empreintes durables. Elles pourront plus que tout autre — résultat de la guerre — engager notre société dans une voie nouvelle. C'est cette dernière qui m'apparaît le plus distinctement dans le brouillard qui couvre encore le chemin.

L'expérience aura définitivement démontré que la femme peut prendre part à tous les travaux à peu près, qu'elle peut remplir toutes les fonctions, qu'elle sait organiser, qu'elle est capable de diriger. Ce n'est plus la théorie qui l'affirme logiquement, c'est la pratique qui le prouve. La distinction conventionnelle entre professions « masculines » et « féminines » s'efface. La délimitation arbitraire du passé fait place à une délimitation rationnelle s'inspirant de considérations physiologiques.

Mais le raisonnement le plus logique, le fait positif le plus évident, sont sans force contre le préjugé, contre l'intérêt, contre le privilège. Ce sont boulettes de papier mâché lancées à un cuirassé. Les raisons de sentiment sont beaucoup plus efficaces. C'est ici qu'intervient la seconde « empreinte » laissée par la guerre.

La femme a puisé dans ces quelques années de libre activité — activité qui forcément s'exercera après la guerre pendant plusieurs années encore — un amour de l'indépendance qui subsistera. Ce sentiment, d'autant plus tenace que la guerre et ses suites dureront plus longtemps, sera un puissant adjuvant à toutes les revendications féministes.

Des dizaines de milliers de femmes, des centaines de mille, chez les belligérants surtout et chez les neutres aussi, qui se désintéressaient autrefois des droits dont leur sexe les privait, ont, bon gré mal gré, été jetées par le travail dans la liberté. Maintenant qu'elles ont mis la dent dans ce gâteau délicieux, elles n'en voudront plus démordre.

La guerre fera subir à notre société quelques transformations. Aucune, à mon avis, n'aura autant de portée que l'essor nouveau donné aux revendications féministes et à leur réalisation, grâce à l'expérience faite des facultés de la femme, grâce à l'appui des travailleuses de la guerre, avides de conserver leur indépendance, grâce peut-être au nombre prépondérant des femmes dans la société nouvelle.

Quiconque a goûté du pain de la liberté n'en demande plus d'autre. Or, il n'y a pas de véritable liberté sans égalité de droits. Ceci est vrai aussi des rapports juridiques entre les deux moitiés de l'humanité.

H. PRONIER.

De-ci, De-là...

L'Alliance nationale de Sociétés féminines hongroises, nous écrit un de nos amis, a tenu, le 27 juin, une grande assemblée, sous la présidence de la comtesse A. Apponyi, pour réclamer le vote des femmes. (Un nouveau ministère vient de se constituer en Hongrie, sous la présidence du comte Esterhazy : le but de ce ministère est une *réforme électorale démocratique*.) Le ministre de l'Intérieur, M. G. de Hugron, a déclaré à la séance même, au nom du gouvernement, que les femmes obtiendront le vote, quoique dans une mesure plus restreinte que les hommes.

* * *

Nous constatons avec plaisir que, lors des examens de maturité réelle au Collège de Genève, les six premiers diplômés ont été décernés à des jeunes filles, M^{lles} de Morsier, Frommel, Diwilkowsky, Ponce, Roget et Dubois.

Dédié à ceux — et on en trouve encore ! — qui nient les capacités intellectuelles des femmes.

* * *

Nous recevons du Comité de « La Vie au Soleil », avec un fort joli rapport illustré et abondamment documenté, un appel pressant à l'adhésion de nouveaux membres. Le but de cette Association, on le sait, est de procurer des bains d'eau, d'air et de soleil, avec des exercices physiques rationnels, à toute la jeunesse de notre ville que guetteraient fatalement l'anémie, la scrofule ou la tuberculose, cherchant ainsi à prévenir le mal plutôt qu'à intervenir souvent trop tard par la création de sanatoria. La « Vie au Soleil » a compris l'année dernière huit groupements installés dans différentes régions de la banlieue, au bord du lac, au bord de l'Arve, etc. Le président de l'Association est le Dr Ladame. Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau des Intérêts de Genève, 3, place des Bergues. (Cotisation, 2 fr. par an.)

De nouveaux métiers féminins en France ¹

II. Les apprentissages de l'Ecole Rachel

Bien que j'aie réclamé pour les femmes une plus large place dans l'enseignement, il ne faudrait pas croire que je souhaite voir une moitié des femmes enseigner l'autre. Bien loin de là ! Bien des fois nous avons eu à répéter la si juste parole d'Ellen Key : « Qu'il y a un très fâcheux snobisme à ne considérer comme nobles que les professions intellectuelles ! » Parfois nous avons réussi à faire d'un professeur de dessin sans leçons une bonne retoucheuse de photographie, à faire d'une maîtresse d'anglais courant misérablement le cachet une bonne sténo-dactylographe. A ce propos je dois dire en passant que, autant la profession de sténo-dactylographe *sans langue* est actuellement encombrée et peu rémunératrice, autant on a besoin, un urgent besoin, de bonnes sténo-dactylographes avec *anglais*, je veux dire possédant bien la *sténo anglaise* et qui peuvent se faire dans des banques ou dans des bureaux anglais ou américains des situations importantes, il faut le dire et le répéter.

Quand nous détournons de l'enseignement notre clientèle féminine, vers quoi encore la dirigeons-nous ? Le commerce offre évidemment un grand débouché aux femmes, et on reconnaît qu'elles y sont parfaitement aptes. Je ne traiterai pas ici le sujet des femmes dans le commerce, je rappellerai seulement que les femmes qui veulent faire des études commerciales élevées rencontraient jusqu'ici peu de facilités. Un ministre féministe avait écrit pour elles aux Chambres de commerce pour les engager à leur ouvrir les écoles supérieures. Dix seulement ont répondu ; sur ces dix réponses, quatre étaient négatives, six affirmatives.

¹ Voir le *Mouvement Féministe* du 10 juin 1917.

Il n'y a donc que six villes en France où les jeunes filles peuvent suivre les cours des Ecoles supérieures de commerce. A Paris, l'Ecole des Hautes Etudes commerciales leur est impitoyablement fermée. Alors, M^{lle} Sanua a fait... ce que devrait toujours faire l'initiative privée quand les autorisations officielles font défaut. Elle a créé une école de hautes études commerciales pour jeunes filles. Le ministère la loge et la protège, elle prendra peu à peu la place d'un enseignement officiel.

Bien entendu, même sans études supérieures, beaucoup de femmes entrent dans le commerce, soit comme petites patronnes, soit comme employées de toute catégorie, et grâce à leurs aptitudes d'ordre et d'économie, elles y font leur petit chemin. Mais vous voyez que dans le commerce, comme dans l'agriculture, on semble condamner la femme à s'engager comme simple soldat, on lui refuse (jusqu'ici du moins) les écoles qui lui permettraient d'entrer par les hauts grades. Il ne faut pas cesser de les réclamer pour elles, dans l'industrie comme dans le commerce et l'agriculture. Cependant, ces écoles ne s'adresseraient jamais qu'à un état-major, et il ne faut pas perdre de vue l'immense armée. Des femmes par dizaines, par centaines de mille, entrent, entreront dans l'industrie comme ouvrières; comment faire pour qu'elles n'en souffrent pas trop, pour que la race n'en souffre pas trop par elles?

Il y a là un immense, un angoissant problème, auquel je ne prétends pas, certes, apporter une solution d'ensemble. Pour moi, la solution rêvée serait de vider usines et ateliers, de rendre toutes ces femmes au foyer et aux champs!

Mais hélas, c'est pour le présent impossible! Sans parler même des nécessités immédiates de la guerre, les villes « tentaculaires » comme disait le pauvre Verhaeren, ne lâchent pas leur proie; et les femmes, les veuves qui ont à faire vivre une famille, viendront bien longtemps, en foule, chercher du travail industriel. Comment faire pour que ce travail soit le moins dur possible? pour qu'il ne soit pas trop malsain, trop mal rémunéré? Un des remèdes que l'on peut préconiser, c'est l'enseignement professionnel. Bien choisir certains métiers répondant aux aptitudes féminines, et donner aux femmes, par un bon apprentissage, une capacité technique assez élevée, qui leur procure tout de suite des salaires suffisants. Sur ce point encore, l'initiative privée peut jouer un rôle immense, et si je me permets de raconter ici avec quelques détails une expérience que j'ai faite personnellement, c'est que je sais qu'elle peut, qu'elle doit être répétée, et qu'avec des frais relativement restreints, elle peut faire un bien considérable.

Il y a un an maintenant que, grâce à un bienfaiteur de la plus intelligente générosité, nous avons pu fonder, à Paris, Faubourg St-Honoré, une école d'apprentissage pour les veuves de la guerre; nous avons ouvert d'abord un atelier de garnissage d'instruments d'orthopédie (bras et jambes) et un atelier de petites bobines électriques. Ces deux métiers avaient toujours été exercés par des femmes, mais les circonstances faisaient qu'il y avait un accroissement de travail et un urgent besoin de main-d'œuvre. Les apprenties garnisseuses faisaient d'ordinaire, dans les grandes maisons de leur spécialité, un apprentissage de *trois ans*: non payées la première année, salaires infimes la deuxième et la troisième; il fallait quatre ans pour arriver au salaire moyen de la garnisseuse: 6 fr. Dans notre atelier, avec une bonne contre-maitresse, nos apprenties, défrayées de tout et nourries à midi, arrivent en *six mois* à être de bonnes ouvrières. Nous les plaçons à 4 fr. 50 ou 5 fr., et la plupart sont arrivées en quelques mois à leurs 6 fr. En un an, nous en avons placé 19, et l'une d'elles a été mise à la tête d'un petit atelier. Pour le petit bobinage élec-

trique, c'est plus rapide encore. Une bonne à tout faire par exemple, qui gagnait avec une extrême fatigue 35 fr. par mois, a fait un apprentissage de deux mois et demi et s'est placée à 5 fr. par jour. Elle gagne actuellement 7 et 8 fr. Nous avons depuis 11 mois placé 28 bobineuses.

Ces deux métiers sont des métiers ouvriers, ne demandant aucune connaissance préalable, et s'exerçant en atelier. Pour répondre aux besoins d'une autre catégorie de femmes, nous avons créé deux autres apprentissages. D'abord celui de la retouche photographique, où nous n'admettons que des femmes sachant dessiner. Ce métier excellent, très délicat, très féminin, était jusqu'à présent (on ne sait pas pourquoi) toujours exercé par des hommes, et particulièrement par des Austro-Hongrois. Nous avons formé depuis 8 mois tout un groupe de retoucheuses. Il est plus difficile pour cet atelier de dire exactement ce que sont devenues nos élèves, car très souvent (et c'est le grand avantage du métier) elles trouvent du travail qu'elles font à domicile et nous ne pouvons guère évaluer leurs gains. Mais quatorze d'entre elles se sont placées dans des ateliers de photographes à de bons salaires. Si elle reste chez elle, une bonne retoucheuse peut se faire sans se fatiguer (suivant son habileté) de 200 à 250 francs par mois. Si elle fait bien la retouche d'agrandissement, elle peut même dépasser cette somme. Pour la durée de l'apprentissage, elle varie beaucoup, puisqu'il y a une petite question d'art; mais elle ne dure guère que de 3 à 5 mois pour une femme sachant dessiner. Il y a là pour les professeurs de dessin sans leçons, pour les femmes artistes qui ont constaté qu'on ne vit pas avec le grand art, une précieuse ressource.

Puis tout dernièrement, nous avons ouvert l'atelier de prothèse dentaire. C'est peut-être là le débouché le plus intéressant. On ne sait pourquoi les femmes n'avaient pas jusqu'alors songé à ce métier. Il y avait des femmes dentistes, et elles prenaient des mécaniciens! Cependant un appareil dentaire, dentier ou bridge, qui peut se faire sans se presser en deux jours, chez soi, avec une petite installation peu coûteuse dans une cuisine, est payée couramment 30, 40 fr. au mécanicien. Seulement, pour ce métier-là aussi, on était effrayé par la durée présumée de l'apprentissage. Un dentiste me disait: « Mais il m'a fallu trois ans pour former mon mécanicien! » En effet, il avait pris un gamin de 16 ans qui ouvrait la porte, faisait les courses, servait à table... et apprenait le métier le reste du temps! Dans notre atelier où un bon professionnel surveille constamment l'ouvrière, nous formons en 6 mois une prothésiste, connaissant une partie du métier: la fabrication du caoutchouc, et pouvant se placer à 30 fr. par semaine. Après quelque temps passé à ce salaire, soit chez un façonnier, soit comme seconde mécanicienne chez un dentiste, elle saura le reste du métier et pourra travailler chez elle. Celles qui sont appliquées et adroites arriveront certainement à se faire quelques milliers de francs par an. Nous avons dans cet atelier des femmes d'excellente famille: la veuve d'un médecin, la veuve d'un capitaine. Ces femmes s'intéressent à ce métier délicat, difficile, et se sentent sauvées par la possession de ce gagne-pain.

Rien de plus frappant que l'évolution morale de ces femmes si éprouvées. Beaucoup d'entre elles nous arrivent déprimées, abattues, ne parlant pas pendant plusieurs jours. Peu à peu l'intérêt au travail, la camaraderie avec des femmes (dont la situation est semblable à la leur), les réveille, les ranime. La difficulté les excite, et quand l'amour-propre, le désir de mieux faire se révèle... elles revivent. Puis celles qui n'avaient jamais songé au travail manuel, qui l'abordaient avec appréhension, presque avec humiliation, changent peu à peu d'esprit. Elles

voient combien d'intelligence, de persévérance dans l'effort, exigent ces métiers qu'elles dédaignaient. Une d'entre elles, fort intelligente, me l'a dit ; « Je croyais que ce n'était rien le travail manuel ! Je le respecte maintenant. » Et quand elles sentent qu'elles « tiennent le métier » elles ont une grande joie, elles sont délivrées de l'angoisse du lendemain.

Cette histoire n'aurait qu'un intérêt épisodique si l'on ne devait en tirer un enseignement d'ordre général. C'est celui-ci : que le plus grand service qu'on puisse rendre, en ce moment, aux femmes désemparées, privées de l'homme qui était leur soutien, c'est de leur mettre un métier en main, et que cela n'est pas extrêmement difficile. Je dirais même que ce n'est pas très coûteux. Notre école nourrit son personnel, grâce à la générosité du donateur, mais ce ne serait pas indispensable, et comme au bout d'un certain temps les élèves produisent des objets vendables, la dépense se trouve un peu diminuée. Des industriels, des municipalités, des conseils généraux, subventionneraient des apprentissages correspondant au genre de main-d'œuvre dont on a besoin dans le pays. Le tout est de bien choisir les métiers, il faut pour cela consulter les spécialistes... Les consulter et ne pas les croire ! En ce sens, par exemple, qu'ils ont tendance à s'exagérer les difficultés de leur métier ! J'avais songé pour les femmes à l'horlogerie (qui est un travail bien pour elles !) et on m'en a dissuadée en me démontrant que les écoles spéciales mettent 4 ans, 5 ans à former leurs élèves. C'est vrai, mais elles prennent des enfants au sortir de l'école. A Cluses, où depuis la guerre on a fait une école d'apprentissage d'adultes, pour les mutilés, on me dit qu'en 18 mois on a formé des horlogers. Le travail des adultes et (je puis le dire par expérience) le travail des femmes qui ont passé 25 ans est un travail de premier ordre : l'attention soutenue, le soin, le fini sont remarquables. Les spécialistes sont surpris de la rapidité des résultats obtenus. Nous n'avons presque que des veuves, mais nous avons pris, par ci par là, quelques jeunes filles orphelines de guerre, particulièrement malheureuses. Eh bien ! le travail, l'attention de ces jeunes filles de 16 à 20 ans sont très inférieurs à celui des femmes plus mûres. Il ne faut pas croire qu'une femme de 30, 35 ans et plus, soit incapable d'apprendre un métier nouveau. Nous avons d'excellentes ouvrières de cet âge.

Donc, appliquons-nous à chercher de nouveaux métiers pour les femmes, et à leur donner les moyens de les exercer. Puisque l'Etat a bien de la peine à organiser l'enseignement technique, pourquoi les particuliers, l'initiative privée ne s'y mettrait-elle pas ? d'ailleurs il y a là un enseignement technique spécial, celui de la femme adulte qui n'était pas préparée au travail. Si nous le pouvons, créons des industries agricoles, c'est là le rêve. Sinon, trouvons aux femmes des métiers, difficiles, s'il se peut, exerçant leur intelligence et leur adresse, et aidons-les à devenir de bonnes techniciennes. Seulement ayons bien soin de choisir des métiers où la main-d'œuvre manque sérieusement, pour ne pas créer entre la femme et l'homme qui reviendra du régiment une concurrence fratricide ; Mais cela est facile, tant de main-d'œuvre manquera pour ces immenses reconstructions de demain ! Non seulement hélas, bien des hommes ne reviendront pas, ou reviendront malades, mais tant de places chez nous, par dizaines, par centaines de mille, étaient prises par des étrangers ! N'est-il pas légitime de mettre à leur place de braves femmes de France obligées de travailler, de nourrir leurs petits ?

N'oublions jamais, non plus, ces petits. Celui qui, à l'école d'apprentissage ou à l'atelier, retient tout le jour une femme, contracte une obligation vis-à-vis de ses enfants. Sans doute, si la situation pécuniaire de la mère devient meilleure, elle pourra

subvenir aux besoins matériels du petit. Mais les soins, mais la surveillance ? Tout atelier féminin doit avoir pour corollaire une crèche, une garderie, ou des placements individuels pour les enfants à la campagne. Cela est bien compliqué ? Sans doute, mais cette généralisation du travail de la femme est un fléau exceptionnel, motivé par la guerre, auquel il faut apporter des remèdes exceptionnels, sous peine de voir périr la race.

Louise CRUPPI.

LETTRE DE FINLANDE

Les effets de la Révolution russe

Nous pensons intéresser nos lecteurs en leur donnant ici un aperçu de l'activité en ces temps historiques des femmes finlandaises, aperçu que nous empruntons à un rapport officiel paru dans le numéro de juillet de Jus Suffragii.

La révolution russe a radicalement changé la politique de la Finlande. Je n'ai cependant pas l'intention de m'étendre ici sur notre politique actuelle qui ne peut être forcément que transitoire.

En effet, de nouveaux horizons s'ouvrent, de grands espoirs nous sont permis, mais au milieu de beaucoup d'incertitude et de confusion ; aussi, en considérant les difficultés créées par ces temps de guerre, serait-il inutile de me livrer à des constatations ou à des pronostics d'une valeur douteuse. Il est plus intéressant de parler ici, entre autres événements d'importance, de la participation des femmes aux luttes du moment.

Les conséquences immédiates de la révolution en ce qui concerne la Finlande ont été la convocation de notre Parlement, la Diète, et la réorganisation de notre gouvernement, le Sénat. Les élections avaient été faites en juillet dernier et l'ouverture de la Diète eut lieu le 11 avril. La majorité étant en partie socialiste, un des membres de ce parti fut nommé président de la Chambre.

La réorganisation du Sénat fut précédée de délibérations entre le gouvernement provisoire russe et les délégués de tous les partis politiques finlandais. Les membres de l'ancien Sénat étant ou incapables ou hostiles à l'autonomie de la Finlande furent obligés de se retirer et un nouveau Sénat fut élu. Des 12 sièges 6 furent occupés par le parti socialiste et les autres répartis entre les autres partis.

La session parlementaire commença comme d'habitude par l'élection du président et d'un certain nombre d'électeurs au second degré, chargés à leur tour d'élire les commissions permanentes ou spéciales qui doivent fonctionner pendant la session. Les commissions permanentes se composent de 9 à 17 membres, mais le comité directeur, auquel tous les projets de loi sont présentés avant d'être soumis à la Chambre, compte 60 membres. Pendant la session actuelle, deux commissions spéciales ont été nommées : la Commission d'agriculture et celle de l'alimentation. Naturellement, la plupart de nos femmes députées ont été nommées membres de ces différentes commissions, mais je ne parlerai ici que de quelques-unes. La doyenne de nos suffragistes, Lucina Hagman, a été nommée présidente de la Commission de l'éducation, poste qu'elle a déjà occupé dans la première Diète après la réforme parlementaire ; elle est aussi au nombre des 45 électeurs. M^{lle} Annie Furuholm est membre de la Commission des lois, Dr Tekla Hulin, membre de la Commission fondamentale des lois, ainsi qu'électrice secondaire ; Dr Jenny af Forselles est électrice et membre du Comité directeur ; l'inspectrice des fabriques Vera Hjelt est membre de la Commission du